

Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Baulon (35)

Un nouveau cabinet médical avec l'appui de la municipalité

Avertie du prochain départ à la retraite de son médecin, la municipalité a mobilisé les professionnels de santé présents sur la commune pour réfléchir à un nouveau projet. Il en résulte la création d'un nouveau pôle médical, porté par le pharmacien avec un soutien de la commune.

Commune de 2095 habitants, Baulon est située à 25 kms au sud-ouest de Rennes. La commune dispose de plusieurs commerces et services : deux boulangeries, une épicerie, une maison de la presse, un bar-restaurant ainsi que deux écoles primaires, une crèche, une ludothèque.

↗ Un départ à la retraite

Baulon s'apprêtait à voir partir à la retraite le dernier médecin, sans espoir de remplacement. « Il nous a alerté assez longtemps à l'avance, ce qui nous a permis d'anticiper. Il exerçait de chez lui, du coup nous n'avions pas de local pour le reprenneur » indique Jean-Marc Renaud, adjoint, à l'urbanisme et au commerce. La commune disposait par ailleurs d'une pharmacie à l'officine vétuste et « à l'étroit », d'un kiné-ostéopathe avec un petit local vétuste également et d'infirmières libérales sans locaux. La municipalité dresse alors un état des lieux de l'offre de médecins dans les communes voisines : mis à part Plélan-le-Grand, Goven et La Chapelle Bouëxic, quatre communes voisines n'avaient pas ou plus de médecins installés. « Il y a eu unanimité du conseil municipal sur le fait de prendre le sujet à bras le corps. La commune ne pouvait rester sans médecins » reprend l' élu.

↗ Réunir les professionnels de santé

La municipalité échange alors avec le pharmacien, le médecin et le



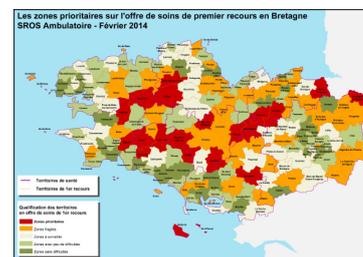
Porté par le pharmacien, avec le soutien de la municipalité, le nouveau cabinet médical est situé en cœur de bourg

kiné déjà présents sur la commune sur l'opportunité de créer un projet commun. A l'initiative du pharmacien, prêt à porter le projet, naît l'idée d'un cabinet médical, incluant une nouvelle pharmacie, deux cabinets de médecins, un cabinet d'ostéopathie et un local pour les infirmières. « Avant son départ à la retraite, le médecin était prêt à venir 2 ou 3 mois dans un nouveau cabinet pour faire le relai et montrer la dynamique du Pôle. Il y a aussi vu l'opportunité de revendre son matériel. Au final il est parti à la retraite 1 mois et demi après l'ouverture ce qui a permis d'accompagner le démarrage du Pôle » indique l' élu.

↗ Fournir le foncier

La commune disposait d'une grande réserve foncière en cœur de bourg « suffisamment importante pour

Le classement de l'ARS



Baulon dépend de la zone ARS de Guichen, considérée comme zone suffisamment couverte en nombre de médecins malgré une implantation géographique mal répartie (les médecins sont nombreux sur Guichen et Laillé, peu présents ou absents ailleurs). De plus « le classement de l'ARS ne tient pas compte du vieillissement des médecins, à anticiper » indique Jean-Marc Renaud. ■

permettre d'y installer un cabinet médical sans compromettre l'agrandissement futur de l'école ». Le conseil municipal souhaitait la mettre à disposition gratuite pour le projet « mais s'agissant d'un projet privé nous avons dû le vendre au prix des Domaines ».

➤ Un projet privé

Le pharmacien décide de lancer la construction, sans certitude sur le fait d'arriver à trouver des médecins pour louer les cabinets. Mais la mairie s'engage moralement à accompagner la recherche. « Le risque était moindre pour une commune de notre taille de ne trouver personne avec un cabinet médical tout neuf » estime Jean-Marc Renaud. Au final, deux médecins d'une trentaine d'années acceptent de s'installer, sous couvert d'un soutien au démarrage de leur activité. « Nous avons eu la chance d'avoir un jeune médecin, travaillant à Plélan-le-Grand, qui habitait sur la commune. Il ne concevait pas que la commune reste sans médecin. Il a fait jouer son réseau » confirme Jean-Marc Renaud.

➤ Un soutien communal

Pour appuyer l'installation des médecins, le conseil municipal

“

Nous considérons l'apport qu'a mis la municipalité dans le projet comme un investissement et non comme une dépense à perte

”



Jean-Marc Renaud, Adjoint.

vote un budget pour prendre à sa charge :

- La 1ère année de fonctionnement pour 24 102 euros dont le loyer (8 050 euros), le secrétariat (7 600 €), la location de l'autocommutateur, ECG et du logiciel (4 270 €).
- L'équipement des deux cabinets de médecins pour 8 730 €, dont le rachat d'occasion du matériel de l'ancien médecin. « Nous avons été jusqu'à acheter les ordinateurs de la marque souhaitée par les médecins ! » ; « cela leur permet de démarrer leur activité directement sans avoir à se soucier du matériel ».

Une convention est passée avec les médecins pour qu'ils remboursent chacun à la mairie le matériel à hauteur d'environ 1 000 euros par an

pendant 5 ans (soit 10 000 euros au total).

➤ Un élément clé de l'attractivité du bourg

Aujourd'hui, le cabinet a trouvé son rythme. Les deux médecins vont vraisemblablement être rejoints par une 3ème collègue et se partageront les deux cabinets pour se mettre à 80%. La pharmacie tourne bien. Les infirmières sont également bien sollicitées comme le kiné. Une extension du projet est prévue pour réaliser une salle qui permettra d'accueillir les réunions pluri-professionnelles. La maison médicale contribue au dynamisme de la commune : « Notre restaurant qui était en perte de vitesse reprend de l'activité ». Au final, pour Jean-Marc Renaud, « les 24 000 euros qu'a mis la municipalité dans le projet doivent être considérés comme un investissement et non pas comme une dépense à perte ».

➤ Eléments financiers

Frais d'investissement remboursés sur 5 ans :

- ordinateurs x 2 : 2 560€
- scanner numérique x 2 : 280€
- imprimantes laser x 2 : 210€
- mobilier ancien médecin : 1 850 €
- lecteur carte vitale (achat et installation) : 780€
- mobilier IKEA x 2 : 400€ ;
- mobilier nouveau cabinet x 1 : 2 650€

Total : 8 730€ pour 2 cabinets (à rembourser 1 746€ par an sur 5 ans)



Aujourd'hui Baulon dispose d'une véritable offre de santé : deux médecins, un kiné-ostéopathe, deux infirmières libérales, un podologue et une pharmacie sont installés dans le pôle médical. Par ailleurs, un psychologue, un naturopathe et un hydrothérapeute ont leur cabinet sur la commune.

CONTACT :

Jean-Marc Renaud, adjoint / Tél. mairie : 02 99 85 37 63 / e-mail : mairie@baulon.fr

BRUDED est soutenu par :

